

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 14-000547 / 64370338
Décolletage Agam SA, 1880 Bex
Ateliers: décolletage et reprise
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 H, 2 F
01.04.2014–31.03.2017 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 14-003014 / 69219226
AMAG Automobiles et Moteurs SA RL Lausanne Centre Romand de
Distribution, 1023 Crissier
Centre régional logistique à Crissier: manutention/préparation des pièces
détachées pour les chauffeurs (livraison dès 05:00)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H
01.10.2014–30.04.2017 (Modification)
- 14-003038 / 80705218
Ultra Marine Food SA, 1217 Meyrin
Préparation et logistique (mise en condition) de produit frais (poisson, sushis)
pour la restauration
Besoin particulier de consommation
7 H
01.11.2014–30.09.2017 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-000550 / 64370338
Décolletage Agam SA, 1880 Bex
Ateliers : décolletage et reprise
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H
01.04.2014–31.03.2017 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de

travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

18 novembre 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail